

Bulletin officiel n° 44 du 2 décembre 2010

Sommaire

Organisation générale

Administration centrale du MEN et du MESR

Attributions de fonctions

arrêté du 2-11-2010 (NOR : MENA1001029A)

Enseignement supérieur et recherche

École nationale supérieure Louis-Lumière

Dates des épreuves du concours d'admission à la formation initiale et nombre maximal de candidats à admettre pour la session 2011

arrêté du 29-10-2010 (NOR : ESRS1000393A)

École normale supérieure

Programme des concours d'admission - session 2011

arrêté du 28-10-2010 (NOR : ESRS1000390A)

Partenariat

Autorisation de création de la « Fondation partenariale InnovaSol »

arrêté du 8-10-2010 (NOR : ESRS1000389A)

DFMS et DFMSA

Désignation des commissions pour la procédure organisée en vue d'un recrutement des candidats en qualité de faisant fonction d'interne au titre de l'année universitaire 2011-2012

arrêté du 28-10-2010 (NOR : ESRS1000391A)

Sanction des études

Attribution du grade de licence aux titulaires du diplôme de comptabilité et de gestion et du grade de master aux titulaires du diplôme supérieur de comptabilité et de gestion

décret du 2010-1423 du 17-11-2010 - J.O. du 19-11-2010 (NOR : ESRS1023504D)

Mouvement du personnel

Conseils, comités et commissions

Nomination à la Commission nationale de l'expérimentation animale

arrêté du 29-11-2010 (NOR : ESRR1000395A)

Conseils, comités et commissions

Désignation des représentants de l'administration et du personnel à la CAPN compétente à l'égard du corps des conseillers d'administration scolaire et universitaire

arrêté du 19-10-2010 (NOR : MEND1001024A)

Nomination

Nomination, détachement et classement dans l'emploi de secrétaire général de l'académie de Caen

arrêté du 8-11-2010 (NOR : MEND1001043A)

Nomination

Nomination, détachement et classement dans l'emploi de secrétaire général de l'académie de Nancy-Metz

arrêté du 8-11-2010 (NOR : MEND1001044A)

Nomination

Nomination et classement dans l'emploi de secrétaire général de l'académie de Toulouse

arrêté du 8-11-2010 (NOR : MEND1001045A)

Nomination

Nomination, détachement et classement dans l'emploi de secrétaire général de l'académie de Grenoble
arrêté du 8-11-2010 (NOR : MEND1001046A)

Nomination

Délégué régional à la recherche et à la technologie
arrêté du 10-11-2010 (NOR : ESRR1000394A)

Informations générales

Vacance de fonctions

Directeur de l'École nationale supérieure des ingénieurs en arts chimiques et technologiques
avis du 8-11-2010 (NOR : ESRS1000392V)

Organisation générale

Administration centrale du MEN et du MESR

Attributions de fonctions

NOR : MENA1001029A
arrêté du 2-11-2010
MEN - ESR - SAAM A1

Vu décret n° 87-389 du 15-6-1987, modifié par décret n° 2005-124 du 14-2-2005 ; décret n° 2007-991 du 25-5-2007 ; décret n° 2007-1001 du 31-5-2007 ; décret n° 2006-572 du 17-5-2006 modifié ; arrêté du 17-5-2006 modifié ; arrêté du 23-5-2006 modifié

Article 1 - L'annexe F de l'[arrêté du 23 mai 2006](#) susvisé est modifiée ainsi qu'il suit :

- DE B1-2

Bureau des emplois fonctionnels et des carrières

Au lieu de : Cécile Bouvier

Lire : Danièle Carne, attachée principale d'administration de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur, chef du bureau à compter du 1er novembre 2010.

Article 2 - Le secrétaire général est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 2 novembre 2010

Pour le ministre de l'Éducation nationale, porte-parole du Gouvernement,
et par délégation,

Pour la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
et par délégation,

Le secrétaire général,
Pierre-Yves Duwoye

Enseignement supérieur et recherche

École nationale supérieure Louis-Lumière

Dates des épreuves du concours d'admission à la formation initiale et nombre maximal de candidats à admettre pour la session 2011

NOR : ESRS1000393A
arrêté du 29-10-2010
ESR - DGESIP A3

Par arrêté de la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en date du 29 octobre 2010, les dates des épreuves du concours d'admission à la formation initiale de l'École nationale supérieure Louis-Lumière pour la session 2011 sont fixées comme suit :

- Vendredi 18 mars 2011 : épreuves de QCM et écrits (toutes sections) ;
 - Lundi 4 avril 2011 : épreuves écrites (section Cinéma) ;
 - Mardi 5 avril 2011 : épreuves écrites (section Son) ;
 - Du 2 mai au 4 mai 2011 : projet professionnel, culture technique et scientifique, pratique artistique (oral section Photographie) ;
 - Du 23 mai au 25 mai 2011 : aptitudes artistiques, histoire et esthétique filmique, pratique image (oral section Cinéma) ;
 - Du 8 juin au 10 juin 2011 : culture générale, pratique et écoute critique, culture technique (oral section Son).
- Le nombre maximum de candidats à admettre dans les trois sections de la formation initiale de l'École nationale supérieure Louis-Lumière pour la session 2011 est fixé comme suit :
- 16 en section Photographie ;
 - 16 en section Cinéma ;
 - 16 en section Son.

Programme des concours d'admission - session 2011

NOR : ESRS1000390A
arrêté du 28-10-2010
ESR - DGESIP A

Vu code de l'Éducation, notamment article L. 716-1 ; décret n° 87-695 du 26-8-1987 modifié ; arrêté du 9-9-2004 modifié par arrêté du 28-11-2005, notamment article 2 ; arrêté du 9-9-2004

Article 1 - Les programmes des épreuves écrites d'admissibilité 1, 2 et 3 et orales et pratiques d'admission du concours d'entrée à l'École normale supérieure (section des lettres) du groupe A/L, sont fixés comme suit pour la session 2011 :

1. Composition française

Épreuve écrite d'admissibilité

Axe 1 :

- La poésie.

Axe 2 :

- La représentation littéraire ;

- L'œuvre et l'auteur.

Œuvres :

a) Michel de Montaigne, *Essais I*, Gallimard, 2009, Folio classique, ISBN : 978-2070423811.

b) Jean de La Fontaine, *Fables*, LGF/Livre de Poche, 2002, ISBN : 978-2253010043.

c) Pierre-Augustin Caron de Beaumarchais, *Le Mariage de Figaro*, Flammarion, 2008, GF, ISBN : 978-2081217720.

d) Charles Baudelaire, *Le Spleen de Paris*, Pocket, 2008, ISBN : 978-2266192712.

e) Claude Simon, *La Route des Flandres*, Minuit, 1982, ISBN : 978-2707306296.

2. Composition de philosophie

Épreuve écrite d'admissibilité :

- La science ;

- La morale.

3. Composition d'histoire

Épreuve écrite d'admissibilité :

- Les mondes du travail en France (1789-1946).

Épreuves orales et pratiques d'admission :

- Les mondes du travail en France (1789-1946) ;

- Le monde (1939-1991).

Article 2 - Le programme de l'épreuve 4 de langue et culture ancienne des épreuves écrites d'admissibilité et orales et pratiques d'admission du concours d'entrée à l'École normale supérieure (section des lettres) du groupe A/L est fixé comme suit :

- Pour la session 2011 : Art de la parole, pratiques et pouvoirs du discours ;

- Pour la session 2012 : Les dieux et les hommes.

Article 3 - Les dictionnaires autorisés pour l'épreuve commune d'admissibilité de commentaire et traduction en langues vivantes étrangères sont précisés en annexe du présent arrêté.

Article 4 - Les programmes des épreuves 6-2 à 6-8 des épreuves écrites d'admissibilité à option et les programmes des épreuves 6-9 et 6-10 des épreuves orales et pratiques d'admission du concours d'entrée à l'École normale supérieure (section des lettres) du groupe A/L sont fixés comme suit pour la session 2011 :

1. Épreuves écrites à option

6.2 Commentaire d'un texte philosophique :

- Spinoza, *Éthique*, traduction Charles Appuhn, édition GF Flammarion, 2006 ;

- Lucrèce, *De la nature des choses*, traduction Bernard Pautrat, édition du Livre de Poche, 2002.

6.3 Commentaire d'un texte littéraire français :

Littérature et morale.

Œuvres :

- Blaise Pascal, *Pensées*, édition de Gérard Ferreyrolles, Livre de poche classique, liasses I à XVI, p. 41-172 ;

- Denis Diderot, *Le Neveu de Rameau*, édition de Michel Delon, Folio ;

- Émile Zola, *La Conquête de Plassans*, édition d'Henri Mitterand, Folio.

6.4 Composition de géographie :

- La France ;
- L'Amérique du Nord : Canada, États-Unis.

6.5 Composition d'histoire de la musique :

Le concerto, de ses origines au milieu du XVIIIème siècle.

Partitions de référence :

- Jean-Sébastien Bach, *Concerto brandebourgeois*, n°1 en fa Majeur, BWV 1046, éditions Bärenreiter, éd. H. Besseler et A. Wenzinger, Urtext (BA 5108).
- Jean-Sébastien Bach, *Concerto brandebourgeois*, n°5 en ré Majeur, BWV 1050, éditions Bärenreiter, éd. H. Besseler et A. Wenzinger, Urtext (BA 5112).

La mélodie française de Gabriel Fauré à Francis Poulenc.

Partitions de référence :

- Gabriel Fauré, *L'Horizon chimérique*, op. 118, voix moyenne et piano, éd. Durand, DF 10143.
- Maurice Ravel, *Trois poèmes de Mallarmé* pour voix, flûte, clarinette, quatuor à cordes et piano, éd. Durand, DR 8979.
- Francis Poulenc, *Fiançailles pour rire*, voix et piano, éd. Salabert, SLB 5272.

6.6 Composition d'histoire et théorie des arts :

- Le modèle antique, du Moyen Âge au XXème siècle ;
- Picasso.

6.7 Composition d'études cinématographiques :

- La couleur au cinéma ;
- Tex Avery.

6.8 Composition d'études théâtrales :

Première question :

- Le personnage de théâtre.

Deuxième question :

- Aristophane, *La Paix* - édition de référence : Aristophane, *Théâtre*, tome 1, traduction de Marc-Jean Alfonsi, Paris, Flammarion, collection GF, 2003, ISBN : 2080701150.
- Dario Fo, *Le Gai savoir de l'acteur*, Paris, L'Arche, 1997, ISBN : 2851812610.

2. Épreuves orales et pratiques d'admission à option

6.9 Commentaire de document historique, histoire ancienne, médiévale ou moderne :

La croissance de l'État dans les royaumes de France et d'Angleterre à la fin du Moyen Âge. Pouvoirs, institutions, idées et pratiques, des années 1250 à 1483.

6.10 Explication d'un texte dans une langue vivante étrangère autre que celle choisie au titre de la cinquième épreuve orale commune :

Allemand :

- Thomas Mann : *Mario und der Zauberer. Ein tragisches Reiseerlebnis*, Frankfurt am Main, Fischer Taschenbuch (ISBN-13 : 978-3596293209).
- Franz Grillparzer : *König Ottokars Glück und Ende* [1823] / Reclam UB 43822.

Anglais :

- William Shakespeare, *Twelfth Night, or What You Will*, The Oxford Shakespeare, Oxford University Press, Roger Warren et Stanley Wells eds., 2008.
- Salman Rushdie, *Midnight's Children*, London : Penguin, 1991

Arabe :

- Taha Hussein, *Al-Ayyam*, toutes éditions.
- Ibrahim Aslan, *Malek Al-Hazin*, toutes éditions.

Chinois :

- *Yumi* 玉米 de BI Feiyu 毕飞宇, édition Jiangsu wenyi chubanshe 江苏文艺出版社, Nanjing 南京, 2003, pp. 1 à 80 ou Zuoia chubanshe 作家出版社, Beijing 北京, 2005.

NB. *Yumi* est la première partie d'un triptyque. Seule l'œuvre portant ce titre est prise en compte ici.

- WANG Shuo, 王朔, *Dongwu xiongmeng* 动物凶猛, Zhongguo dianying chubanshe 中国电影出版社, 2004, Beijing 北京.

Grec moderne :

- Διονύσιος Σολωμός [Dionysios Solomos], « Ὁ Κρητικός », « Ὁ Πόρυσρας », « Διάλογος », dans Διονυσίου Σολωμου, *Ποιήματα καὶ πεζά*, St. Alexiou éd., Athènes, éd. Στιγμή, 1994, p. 203-229, 307-308 et 505-551.

- Μάρω Δούκα [Maro Douka], *Εἰς τὸν πάτο τῆς εἰκόνας πάντα ἡ Ελλάδα με τὸ μέλλον τῆς*, édition révisée, Athènes, éd. Pataki, 2006.

Espagnol :

- Lope de Vega, *El castigo sin venganza*, Madrid, Cátedra (dans l'édition la plus récente).
- Blas de Otero, *Ancia*, Visor Libros, Madrid, 2009 (19ème édition), Col. Visor de Poesia, n°12.

Hébreu :

- Shulamit Hareven, *Bedidut, Am Oved*, Tel-Aviv, 1980, p. 9-56.
- Léa Goldberg, *Mouqdam oumeouhar* (p. 157-186), Sifriat Poalim, Hakibbutz Haartzi, Hashomer Hatzair, 1979.

Italien :

- Niccolò Machiavelli, *La Mandragola*, édition au choix du candidat.
- Giorgio Bassani, *Il giardino dei Finzi-Contini*, Torino, Einaudi, 2005.

Japonais :

- Mishima Yukio, *Kamen no kokuhaku*, éditions Shinchō bunko, Tōkyō.
- Shiga Naoya, *Wakai*, toutes éditions.

Polonais :

- Stanisław Dygat, *Jeziro Bodeńskie*, Varsovie, Świat Książki, 2008.
- Paweł Huelle, *Opowiadania na czas przeprowadzki*, London, Puls Publications, Ltd, 1991.

Portugais :

- Mário de Sá-Carneiro, *A Confissão de Lúcio*, Ed. Leya, col. bis, 2009.
- Joaquim Maria Machado de Assis, *Memórias póstumas de Brás Cubas*, ed. Globo, 2008 (ou toute autre édition).

Russe :

- Alexandre Pouchkine, *Boris Godunov*, toutes éditions.
- Alekseï Tolstoï, *Upyr'*, toutes éditions.

Article 5 - Le directeur général pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle ainsi que la directrice de l'École normale supérieure sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Fait à Paris, le 28 octobre 2010

Pour la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
et par délégation,

Le directeur général pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle,
Patrick Hetzel

Annexe**Liste des dictionnaires autorisés pour l'épreuve d'admissibilité de commentaire et de traduction d'un texte en langue vivante étrangère. Les rééditions de ces mêmes dictionnaires sont également autorisées.**

- en langue allemande : *DUDEN Deutsches Universalwörterbuch*, en un volume, ISBN : 978-3-411-05506-7.
- en langue anglaise : *Concise Oxford English Dictionary*, publié par OUP, qui inclut aussi les usages américains. Nous recommandons la dernière édition : 11Rev Ed 13 septembre 2006, ISBN : 978-0199296347.
- en langue arabe : *Al-Munjid fi-l lugha wa-l a'lâm*, et *al-Mu'jam al-wasît*.
- en langue chinoise : *Xiandai hanyu cidian* 现代汉语词典, Pékin: Shangwu yinshuguan, à partir de la 3e édition (1996, ISBN : 7-100-01777-7).
- en langue espagnole : *Clave*, Diccionario de uso del español actual. Madrid, Ediciones SM, 2006, 2048 p., ISBN : 84-675-0921-X
- en langue grecque moderne :

*Λεξικό της κοινής νεοελληνικής, Αριστοτέλειο Πανεπιστήμιο
Θεσσαλονίκης. Ινστιτούτο Νεοελληνικών Σπουδών [Ίδρυμα Μανόλη
Τριανταφυλλίδη], Thessalonique, 1ère éd. 1998.*

*Γεώργιου Δ. Μπαμπινιώτη, Λεξικό της Νέας Ελληνικής Γλώσσας,
Κέντρο Λεξικολογίας, Athènes, 1998.*

- en langue hébraïque : *Even-Shoshan Dictionary*, עֵבֶן־שׁוֹשָׁן, ed. Kiryat Sefer, Jérusalem, 2004, ISBN : 9789651701559.
- en langue italienne : *Lo Zingarelli Vocabolario della lingua italiana*, Zanichelli.
- en langue japonaise : dictionnaire "Kôji-en", éd. Iwanami, 1983, et rééditions et dictionnaire « Taishûkan kango shinjiten », éd. Taishûkan, 2001, et rééditions.
- en langue polonaise : *Uniwersalny słownik języka polskiego pod redakcją*, Stanisława Dubisza, PWN, Varsovie, 2003, 4 tomy + indeks a tergo.
- en langue portugaise : *Dicionário da língua portuguesa*, Editora.
- en langue russe : S.I. Ožegov, *Slovar' russkogo jazyka*, édition au choix du candidat.

Enseignement supérieur et recherche

Partenariat

Autorisation de création de la « Fondation partenariale InnovaSol »

NOR : ESRS1000389A
arrêté du 8-10-2010
ESR - DGESIP B2

Par arrêté du recteur de l'académie de Bordeaux en date du 8 octobre 2010, est accordée l'autorisation administrative de création de la fondation partenariale dénommée « Fondation partenariale InnovaSol ». Les statuts de la fondation partenariale peuvent être consultés auprès des services du rectorat de l'académie de Bordeaux.

Enseignement supérieur et recherche

DFMS et DFMSA

Désignation des commissions pour la procédure organisée en vue d'un recrutement des candidats en qualité de faisant fonction d'interne au titre de l'année universitaire 2011-2012

NOR : ESRS1000391A
arrêté du 28-10-2010
ESR - DGESIP A

Vu code de l'Éducation ; code de la Santé publique ; décret n° 2003-76 du 23-1-2003 ; décret n° 2004-67 du 16-1-2004 modifié ; arrêté du 3-8-2010

Article 1 - Conformément aux dispositions de l'article 7 de l'[arrêté du 3 août 2010](#) susvisé, l'examen des dossiers de candidature, à l'exception de ceux des candidats se présentant au titre d'un accord de coopération interuniversitaire, en vue du recrutement sur des postes de faisant fonction d'interne lors de l'année universitaire 2011-2012 des candidats à un diplôme de formation médicale spécialisée (DFMS) et à un diplôme de formation médicale spécialisée approfondie (DFMSA) est confié aux commissions interrégionales de coordination et d'évaluation de diplôme d'études spécialisées ou de diplôme d'études spécialisées complémentaires, et pour la biologie médicale, aux commissions pédagogiques interrégionales, selon le tableau figurant en annexe du présent arrêté.

Article 2 - Chaque commission se réunit en jury sous la présidence du coordonnateur interrégional de la spécialité, avant le 15 avril 2011.

Article 3 - Les listes des candidats sélectionnés par les différentes commissions sont adressées par les coordonnateurs interrégionaux au ministère chargé de l'Enseignement supérieur dans les deux jours suivant la délibération.

Article 4 - Le directeur général pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Fait à Paris, le 28 octobre 2010
Pour la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
et par délégation,
Le directeur général pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle,
Patrick Hetzel

Annexe

Désignation des commissions interrégionales de coordination et d'évaluation (CICE) et des commissions pédagogiques interrégionales de biologie médicale (CPIBM) pour l'examen des dossiers de candidature en vue d'un DFMS ou d'un DFMSA dans le cadre de la procédure organisée en vue d'un recrutement lors de l'année universitaire 2011-2012

Interrégion	Ile-de-France	Nord-Est	Nord-Ouest	Ouest	Rhône-Alpes et Auvergne	Sud	Sud-Ouest
CICE de médecine DFMS et DFMSA	<ul style="list-style-type: none"> - Dermatologie et vénéréologie - Médecine physique et de réadaptation - Radiodiagnostic et imagerie médicale - Stomatologie - Santé publique et médecine sociale - Réanimation médicale - Foetopathologie - Médecine d'urgence - Nutrition - Psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent 	<ul style="list-style-type: none"> - Gastro-entérologie et hépatologie - Neurologie - Chirurgie générale - version osseuse - Gynécologie médicale - Chirurgie maxillo-faciale et stomatologie - Chirurgie orthopédique et traumatologie - Chirurgie plastique, reconstructrice et esthétique - Médecine de la reproduction - Neuropathologie - Orthopédie dento-maxillo-faciale 	<ul style="list-style-type: none"> - Anatomie et cytologie pathologiques - Médecine interne - Oncologie .option 2 : oncologie radiothérapique - Ophtalmologie - Pédiatrie - Chirurgie vasculaire - Cancérologie - Médecine du sport - Néonatalogie 	<ul style="list-style-type: none"> - Génétique médicale - Oncologie .option 1 : onco médicale - Chirurgie générale .version : viscérale - Gynécologie-obstétrique - Chirurgie thoracique et cardio-vasculaire - Chirurgie viscérale et digestive - Médecine de la douleur .option 1 : Méd. douleur .option 2 : Méd. palliative 	<ul style="list-style-type: none"> - Endocrinologie et métabolisme - Néphrologie - Rhumatologie - Anesthésie-réanimation - Chirurgie infantile - Addictologie - Hémiobiologie-Transfusion - Médecine légale et expertises médicales - Pathologie infectieuse et tropicale, clinique et biologique 	<ul style="list-style-type: none"> - Hématologie .option 1 : Hématologie-Maladies du sang .Option 2 : Onco-hématologie - Oncologie .Option 3 : Onco-hématologie - Neurochirurgie - Médecine du travail - Chirurgie urologique - Allergologie et immunologie clinique - Andrologie - Pharmacologie clinique et évaluation des thérapeutiques 	<ul style="list-style-type: none"> - Cardiologie et maladies vasculaires - Médecine nucléaire - Pneumologie - ORL et chirurgie cervico-faciale - Psychiatrie - Chirurgie de la face et du cou - Gériatrie - Dermato-pathologie - Médecine vasculaire
CPIBM DFMS et DFMSA	<ul style="list-style-type: none"> - Biologie des agents infectieux - Biochimie hormonale et métabolique - Biologie moléculaire - Radiopharmacie et radiobiologie 		<ul style="list-style-type: none"> - Biologie médicale (pour médecins) 	<ul style="list-style-type: none"> - Cytogénétique humaine 	<ul style="list-style-type: none"> - Biologie médicale (pour pharmaciens) - Pharmacocinétique et métabolisme des médicaments 	<ul style="list-style-type: none"> - Toxicologie biologique 	<ul style="list-style-type: none"> - Hématologie biologique

Enseignement supérieur et recherche

Sanction des études

Attribution du grade de licence aux titulaires du diplôme de comptabilité et de gestion et du grade de master aux titulaires du diplôme supérieur de comptabilité et de gestion

NOR : ESRS1023504D
décret du 2010-1423 du 17-11-2010 - J.O. du 19-11-2010
ESR - DGESIP A3

Vu code de l'Éducation, notamment articles L. 612-1 et L. 613-1 ; décret n° 2002-481 du 8-4-2002 ; décret n° 2006-1706 du 22-12-2006 ; avis du CNESER du 20-7-2010

Article 1 - Le grade de licence est conféré de plein droit aux titulaires du diplôme de comptabilité et de gestion.

Article 2 - Le grade de master est conféré de plein droit aux titulaires du diplôme supérieur de comptabilité et de gestion.

Article 3 - Le grade de licence et de master est délivré par le recteur d'académie, au nom de l'État, en même temps que le diplôme qui y ouvre droit. La mention du grade est précisée sur le diplôme.

Article 4 - La ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche est chargée de l'exécution du présent décret qui sera publié au Journal officiel de la République française et au Bulletin officiel du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Fait à Paris, le
François Fillon
Par le Premier ministre :
La ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche,
Valérie Pécresse

Mouvement du personnel

Conseils, comités et commissions

Nomination à la Commission nationale de l'expérimentation animale

NOR : ESRR1000395A
arrêté du 29-11-2010
ESR - DGRI/SFPCO B2

Par arrêté de la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et du ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du territoire en date du 29 novembre 2010

Est nommée présidente de la Commission nationale de l'expérimentation animale :

Hélène Combrisson.

Sont nommés membres de la Commission nationale de l'expérimentation animale :

En qualité de représentants de l'État,

- Sur proposition du ministre chargé de la Recherche, suppléant éventuellement le président en cas d'absence ou d'empêchement de ce dernier :

Virginie Vallet-Erdtmann, titulaire,

Madame Michèle Longuet, suppléante.

- Sur proposition du ministre chargé de l'Agriculture :

Sandryne Bruyas, titulaire,

Marie-Aude Montély-Stofer, suppléante.

- Sur proposition du ministre chargé de l'Enseignement supérieur :

Monsieur André Nieoullon, titulaire,

Marie-José Freund-Mercier, suppléante.

- Sur proposition du ministre chargé de l'Éducation nationale :

Monsieur Dominique Rojat, titulaire,

Caroline Bonnefoy, suppléante.

- Sur proposition du ministre chargé de la Santé :

Sabine Kenouch, titulaire,

Madame Dominique Douguet, suppléante.

- Sur proposition du ministre chargé de l'Industrie :

Anne Rouban, titulaire,

Cédric Guillerme, suppléant.

- Sur proposition du ministre chargé de la Protection de la nature :

Jacques Wintergerst, titulaire,

Julien Astoul-Delseny, suppléant.

- Sur proposition du ministre de la Défense :

Patrick Perrin, titulaire,

Geneviève Florence, suppléante.

En qualité de personnalités qualifiées

- Représentant le secteur de la recherche publique :

Magali Jacquier, titulaire,

Bernard Bioulac, suppléant,

Juliette Cognié, titulaire,

Hervé Juin, suppléant,

François Lachapelle, titulaire,

Brigitte Rault, suppléante.

- Proposées par les organisations représentatives du secteur industriel privé :

Henri-Michel Baudet, titulaire,

Claire Sibenaler, suppléante,

Patrick Hardy, titulaire,

Madame Valérie Guiral-Treuil, suppléante,

Jean-Jacques Legrand, titulaire,

Bernard Brancq, suppléant.

- Proposées par les associations de protection des animaux et de la nature :

Nicole Sugier, titulaire,

Monsieur Michel Bernardin, suppléant,

Jean-Pierre Kieffer, titulaire,

Christophe Marie, suppléant,

Jean-Claude Nouët, titulaire,
Georges Chapouthier, suppléant.
- Proposées par les professionnels de l'expérimentation animale :
Isabelle Peyclit Fourure, titulaire,
Christophe Joubert, suppléant,
Alain Dorier, titulaire,
Martine Clauw, suppléante,
Anne Morales-Montaron, titulaire,
Jean-Pierre Clot, suppléant,

Mouvement du personnel

Conseils, comités et commissions

Désignation des représentants de l'administration et du personnel à la CAPN compétente à l'égard du corps des conseillers d'administration scolaire et universitaire

NOR : MEND1001024A
arrêté du 19-10-2010
MEN - DE B2-1

Vu loi n° 83-634 du 13-7-1983 modifiée, ensemble loi n° 84-16 du 11-1-1984 modifiée ; décret n° 82-451 du 28-5-1982 modifié ; décret n° 83-1033 du 3-12-1983 modifié ; décret du 15-10-2010 ; arrêté du 5-12-1994 modifié ; arrêté du 3-1-2008 modifié ; arrêté du 13-10-2010

Article 1 - Les dispositions de l'article 1 de l'[arrêté du 3 janvier 2008](#) modifié susvisé sont modifiées ainsi qu'il suit en ce qu'elles concernent les représentants de l'administration :

Représentants titulaires

Au lieu de : Roger Chudeau, directeur de l'encadrement

Lire : Madame Michèle Rousset, sous-directrice de la gestion des carrières des personnels d'encadrement

Représentants suppléants

Au lieu de : Catherine Daneyrole, chef de service, adjointe au directeur de l'encadrement

Lire : Éric Bernet, chef de service, adjoint à la directrice générale des ressources humaines

Au lieu de : Madame Michèle Rousset, sous-directrice de la gestion des carrières des personnels d'encadrement

Lire : Claudine Mesclon, sous-directrice du recrutement et de la gestion des carrières

Le reste sans changement.

Article 2 - Le directeur de l'encadrement est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 19 octobre 2010

Pour le ministre de l'Éducation nationale, porte-parole du Gouvernement,

Pour la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

et par délégation,

Le secrétaire général,

Pierre-Yves Duwoye

Mouvement du personnel

Nomination

Nomination, détachement et classement dans l'emploi de secrétaire général de l'académie de Caen

NOR : MEND1001043A
arrêté du 8-11-2010
MEN - DE B1-2

Par arrêté du ministre de l'Éducation nationale, porte-parole du Gouvernement, en date du 8 novembre 2010, Pierre Jaunin, conseiller d'administration scolaire et universitaire hors classe, précédemment détaché dans l'emploi d'administrateur de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, adjoint au secrétaire général de l'académie de Rouen, est nommé et détaché dans l'emploi de secrétaire général de l'académie de Caen, pour une première période de quatre ans, du 2 novembre 2010 au 1er novembre 2014.

Mouvement du personnel

Nomination

Nomination, détachement et classement dans l'emploi de secrétaire général de l'académie de Nancy-Metz

NOR : MEND1001044A
arrêté du 8-11-2010
MEN - DE B1-2

Par arrêté du ministre de l'Éducation nationale, porte-parole du Gouvernement, en date du 8 novembre 2010, madame Michèle Joliat, conseillère d'administration scolaire et universitaire hors classe, précédemment détachée dans l'emploi de secrétaire général de l'académie de Caen est nommée et détachée dans l'emploi de secrétaire général de l'académie de Nancy-Metz, pour une première période de quatre ans, du 2 novembre 2010 au 1er novembre 2014.

Mouvement du personnel

Nomination

Nomination et classement dans l'emploi de secrétaire général de l'académie de Toulouse

NOR : MEND1001045A
arrêté du 8-11-2010
MEN - DE B1-2

Par arrêté du ministre de l'Éducation nationale, porte-parole du Gouvernement, en date du 8 novembre 2010, Jean Pierre, premier conseiller de chambre régionale des comptes, précédemment détaché dans l'emploi de secrétaire général de l'académie de Strasbourg, est nommé dans l'emploi de secrétaire général de l'académie de Toulouse, pour une première période de quatre ans, du 2 novembre 2010 au 1er novembre 2014.

Mouvement du personnel

Nomination

Nomination, détachement et classement dans l'emploi de secrétaire général de l'académie de Grenoble

NOR : MEND1001046A
arrêté du 8-11-2010
MEN - DE B1-2

Par arrêté du ministre de l'Éducation nationale, porte-parole du Gouvernement, en date du 8 novembre 2010, monsieur Dominique Martiny, conseiller d'administration scolaire et universitaire hors classe, précédemment détaché dans l'emploi de secrétaire général de l'académie de Nancy-Metz, est nommé et détaché dans l'emploi de secrétaire général de l'académie de Grenoble, pour une première période de quatre ans, du 2 novembre 2010 au 1er novembre 2014.

Mouvement du personnel

Nomination

Délégué régional à la recherche et à la technologie

NOR : ESRR1000394A
arrêté du 10-11-2010
ESR - DGRI C4

Par arrêté de la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, en date du 10 novembre 2010, Bernard Bonicelli, directeur de recherche du Cemagref, est nommé délégué régional à la recherche et à la technologie pour la région Guyane, à compter du 1er janvier 2011.

Informations générales

Vacance de fonctions

Directeur de l'École nationale supérieure des ingénieurs en arts chimiques et technologiques

NOR : ESRS1000392V
avis du 8-11-2010
ESR - DGESIP A

Sont déclarées vacantes à compter du 19 avril 2011 les fonctions de directeur de l'École nationale supérieure des ingénieurs en arts chimiques et technologiques (Ensiacet), école interne à l'Institut national polytechnique de Toulouse ([décret n° 85-1243 du 26 novembre 1985](#) modifié).

Conformément aux dispositions de l'article L. 713-9 du code de l'Éducation, le directeur est choisi dans l'une des catégories de personnels ayant vocation à enseigner dans l'école, sans condition de nationalité. Le directeur est nommé par le ministre chargé de l'Enseignement supérieur sur proposition du conseil. Son mandat est de cinq ans renouvelable une fois.

Les dossiers de candidature, comprenant notamment un curriculum vitae, une déclaration d'intention et une lettre de motivation devront parvenir, dans un délai de trois semaines à compter de la date de publication du présent avis au Bulletin officiel du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, au président de l'Institut national polytechnique de Toulouse, 6, allée Émile-Monso BP 34038, 31329 Toulouse cedex 4.

Les candidats devront adresser une copie de leur dossier au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, direction générale pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle, service de la stratégie de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle, mission des écoles supérieures et de l'enseignement supérieur privé, 1, rue Descartes 75231 Paris cedex 05.